Réussir la démocratisation de l’enseignement supérieur : l’enjeu du premier cycle



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 03/01/2012

Saisine liée :
RÉUSSIR LA DÉMOCRATISATION DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : L’ENJEU DU PREMIER CYCLE
Une nouvelle autosaisine de la section de l’éducation de la culture et de la communication

Le Bureau du Conseil a décidé de confier à la section de l’éducation, de la culture et de la communication la préparation d’un rapport et d’un avis sur cette question qui pourrait faire l’objet d’une présentation en séance plénière au cours du premier semestre 2012.

Dans sa dernière contribution pour le Programme National de Réforme, notre assemblée soulignait combien l’objectif de 50 % d’une classe d’âge sortant avec un diplôme de l’enseignement supérieur était négligé. Elle rappelait : « *Cet objectif est essentiel en matière de développement économique durable, de citoyenneté, d’accès à la culture et d’emploi.* ».

Or, avec environ 40 % de jeunes diplômés de l’enseignement supérieur par génération, nous sommes encore loin du compte. Non seulement, cette proportion n’augmente pas mais elle tend aujourd’hui à régresser (les sortants avec un diplôme de l’enseignement supérieur ont représenté 43 % des cohortes 2002-2004 et 41 % des cohortes 2005-2007).
Cette question renvoie bien sûr à la stagnation du pourcentage de jeunes atteignant le niveau baccalauréat mais elle invite aussi à interroger le fonctionnement de notre enseignement supérieur et singulièrement des Universités. La difficulté actuelle d’accueillir un plus grand nombre d’étudiants, de bien les former, d’assurer leur réussite et leur insertion professionnelle est sans doute un des principaux points aveugles des réformes institutionnelles intervenues ces dernières années.
Or l’échec intervient massivement dans le premier cycle : 33 % des étudiants du supérieur quittent la filière initiale d’inscription à l’issue de la première ou de la deuxième année et 19 % sortent sans diplôme autre que le baccalauréat.
Par ailleurs, la réussite des étudiants connaît des différences importantes selon les voies dont ils sont issus, au bénéfice

essentiellement du baccalauréat général.
Ainsi, en 2009, le taux de réussite à la licence en trois ans, à l'Université, était de 44 % pour les bacheliers généraux et de 10 % pour les bacheliers technologiques. Le taux de réussite aux BTS en deux ans était de 77 % pour les bacheliers généraux, de 57 % pour les bacheliers technologiques et seulement de 40 % pour les bacheliers professionnels.

Le CESE souhaite donc réfléchir sur les **politiques mises en œuvre dans l'enseignement supérieur et notamment le plan licence et les financements des établissements.**
Les modalités de la **prise en charge pédagogique** des étudiants, de leur **suivi** et de leur **encadrement** en premier cycle feront l'objet d'un examen approfondi tout comme celles de leurs conditions de vie et d'études.
Il importera aussi d'analyser **l'offre de formation, le contenu, l'organisation des diplômes de premier cycle** et la prise en compte de la **préparation à la vie professionnelle**.
Enfin, les conditions d'une **meilleure valorisation des activités d'enseignement** dans les politiques universitaires seront envisagées comme un aspect essentiel de cette première étape de la réflexion.
Le questionnement doit également porter sur l'**organisation de l'enseignement supérieur** et de ses différentes filières (Université, CPGE, IUT, STS, apprentissage...) sur leur **implantation territoriale et leur accessibilité**. Il importe de façon complémentaire que l'on examine l'articulation du lycée et de ses différentes voies avec l'enseignement supérieur et l'orientation des lycéens, en accordant une attention particulière aux évolutions de ces dernières années mais aussi en se penchant sur les phénomènes d'interruption et de reprise d'études.
L'information, les systèmes d'orientation et les critères de choix des jeunes dans l'enseignement supérieur seront au centre de cette problématique.
Le sujet implique enfin une analyse sur l'aval du premier cycle, que ce soit sur la **conception des masters ou l'insertion professionnelle et la carrière des jeunes diplômés.**

© - copyright CESE - Novembre 2026